

## QUESTIONS À CONSIDÉRER LORS DE L'EXAMEN DES PROJETS DE DISCUSSION

Lors de l'examen des révisions proposées à la Déclaration sur l'identité coopérative, les relecteurs sont invités à garder à l'esprit les questions suivantes, qui se réfèrent aux critères permettant d'évaluer la pertinence des modifications proposées. Ces questions ne concernent pas le contenu spécifique du texte. Cependant, des commentaires de fond sur toute partie du texte original ou modifié sont les bienvenus.

1. Les modifications proposées à la Déclaration sur l'identité coopérative vont-elles plus loin que la version actuelle en :
  - distinguant davantage les coopératives des autres formes d'entreprise,
  - ou assurant la pérennité de la coopérative ?
2. Comment les changements proposés pourraient-ils affecter l'environnement juridique dans lequel les coopératives opèrent ?
3. Quels effets, positifs ou négatifs, ces modifications pourraient-elles avoir sur les politiques et programmes gouvernementaux concernant les coopératives ?
4. Avec les changements proposés, la Définition, les Valeurs et les Principes exprimeront-ils toujours les éléments universels de notre identité et resteront-ils applicables à toutes les formes de coopératives ?
5. Les Statuts de l'ACI stipulent que les membres doivent se conformer à la Déclaration sur l'identité coopérative. Les modifications proposées poseront-elles des problèmes de conformité pour certains membres de l'ACI ?
6. Les modifications proposées rendent-elles le langage de la Déclaration plus clair ou plus contemporain ?
7. Avec les changements proposés, la Déclaration respecte-t-elle les normes stylistiques suivantes :
  - un langage suffisamment concis et de haut niveau, sans détails inutiles ;
  - un langage exempt de jargon ;
  - un langage qui ne se démodera pas rapidement ?